

P.7
Warrant agricole

P.18
Binage des choux

P.26
Coups de chaleur

P.32
Précieux forages



P.12 DOSSIER Le méteil grain

POUR L'ALIMENTATION ANIMALE OU HUMAINE



www.chambres-agriculture-bretagne.fr



#21 Sommaire



Patrick Hermans, stock.adobe.com

- P 04** PORC : MIEUX VIVRE SON TRAVAIL
- P 04** SUIVRE LES MOUVEMENTS D'ANIMAUX
- P 05** PROMOUVOIR LA PRODUCTION LOCALE
- P 06** PARLONS-EN : SAVOIR LE DIRE SIMPLEMENT
- P 06** LES FORMATIONS À LA TRANSMISSION
- P 07** UN BUREAU BIEN RANGÉ
- P 07** LES « WARRANTS AGRICOLES »
- P 08** BIENVENUE À LA FERME
- P 10** RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DU LAIT

P 12 DOSSIER : LE MÉTEIL GRAIN

- P 17** LE SALON DE L'HERBE ET DES FOURRAGES
- P 18** LES FREINS AU BINAGE DES CHOUX
- P 20** FUMIER ET LISIER
- P 22** RÉSULTATS LAIT INOSYS EN BRETAGNE
- P 24** TRAIRE UNE FOIS PAR JOUR
- P 26** LES COUPS DE CHALEUR EN PORC
- P 27** ÉNERGIE ET VOLAILLES



- P 28** LA BIO AU FIL DES SAISONS
- P 30** 100 ANS ENSEMBLE
- P 31** L'ACCOMPAGNEMENT CLIMATERRA
- P 32** PRÉCIEUX FORAGES!
- P 33** ÉRIC DÉSHERBE MÉCANIQUEMENT SON MAÏS
- P 33** ACCOMPAGNER LA BIODIVERSITÉ
- P 34** LES CHAMBRES D'AGRICULTURE RECRUTENT
- P 35** ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO





Patrice Le Penhuizic
Éleveur bio bovin
Président de la commission bio
de la Chambre d'agriculture
de Bretagne

Du méteil grain dans nos fermes

« Depuis une dizaine d'années maintenant, nous consacrons 10 ha sur nos 160 ha de SAU à la production de mélange céréales protéagineux — triticale, pois, féverole — récoltés en grain. Cette culture entre en rotation avec les prairies et permet de limiter chardons et rumex. C'est une culture qui demande peu d'interventions pour un rendement régulier de 40 q/ha sur les bonnes parcelles. Le mélange est donné aux vaches laitières comme complément de production. Nous préférons acheter un aliment du commerce plus équilibré pour les veaux. La commercialisation à destination de l'alimentation humaine est certainement un débouché d'avenir mais les filières doivent encore se mettre en place. Il faut une bonne coordination entre éleveurs, collecteurs et transformateurs. Vous pouvez découvrir des initiatives sur ce thème dans le dossier de ce mag ! »

L'AGENDA



Plus d'infos sur
chambres-agriculture-bretagne.fr

**# LE SALON DE L'HERBE
 ET DES FOURRAGES**
 • Les 29 et 30 mai,
 à Nouvoitou (35)

FORUM DES CIRCUITS COURTS
 • Le 11 juin,
 à la Maison de l'agriculture,
 à Plérin (22)

**# PORTES OUVERTES
 INNOV'ACTION**
 • Du 18 au 20 juin,
 dans toute la Bretagne

le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES
 le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : André Sergent

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Comité de rédaction : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Karen Courtes, Charles David, Émilie Dumerat, Denis Follet, Fanny Hanser, Gabrielle Joly, Régis Le Carlier, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Claire Vétélet et Claire Walbecque

Assistants diffusion : Valérie Alix, Myriam Corbel, Marion Dutrannois, Anne Estebanez, Céline Jubault, Estelle Perotteau, Élodie Robert et Isabelle Simon

Conception : Chambres d'agriculture

Composition et montage : Studio Paysan Breton

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision.

Impression Couverture : PubliTrégor Lannion (22)

Impression du cahier et façonnage : Imprimerie Imprim Cavan (22)

Cahier imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/011/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502
ISSN 2999-7275 (imprimé) - ISSN 3000-3075 (en ligne)



Vie des stations

Station expérimentale porc de Crécom

DES SOLUTIONS POUR MIEUX VIVRE SON TRAVAIL

Le 15 mars dernier, la station expérimentale porc de la Chambre d'agriculture de Bretagne, a reçu une soixantaine d'éleveurs et de salariés pour la journée « mieux vivre son travail ».

Concernant l'utilisation des exosquelettes en élevages, Caroline Depoudent a affirmé clairement que « du fait de la diversité des mouvements dans certaines tâches, l'exosquelette ne permet pas de réduire les efforts des muscles du dos. Il est plus efficace d'investir dans un pont ou une fosse de vaccination ».

Marie Sylvestre a présenté le dispositif agri-médiation de la Chambre d'agriculture permettant aux agriculteurs d'avoir recours à une médiation lors de conflits au sein de leurs exploitations.

Mieux comprendre les réactions des animaux et travailler en relation avec eux est une piste pour faciliter le travail. L'exposé de Nicolas Villain a mis en avant les intérêts de ces pratiques lors des déplacements



et de l'approche d'animaux curieux mais naturellement craintifs.

Grâce à un autodiagnostic attractivité du travail en élevages porcins, les employeurs peuvent faire eux-mêmes l'état des lieux de leur exploitation en 58 questions. Dans un contexte de difficultés de recrute-

ment, réfléchir aux leviers à mettre en place sur son exploitation pour apporter une meilleure qualité de vie au travail est nécessaire.

Claudie Guyomarc'h

claudie.guyomarch@bretagne.chambagri.fr



La puce à l'oreille

Portail EdE de Bretagne

NOUVEAU : SUIVRE FACILEMENT LES MOUVEMENTS

Le service « Mouvement sur une période » arrive sur le portail EdE: bretagne.edeidentification.fr. Il est destiné aux éleveurs de bovins de Bretagne. Il simplifie la lecture des mouvements d'animaux en offrant aux éleveurs la possibilité de les lister et de les exporter sur une période définie.

MOUVEMENT SUR UNE PÉRIODE

Sélectionner une période: l'éleveur peut définir une plage de dates précise sur laquelle il souhaite consulter les mouvements d'animaux.

Filtrer les mouvements: il est possible de filtrer les mouvements par type (entrées ou sorties), par origine (naissance, achat,



etc.) et par destination (élevage, boucherie, etc.).

Exporter les données: les listes de mouvements ainsi générées peuvent être

exportées au format PDF ou Excel pour une consultation ultérieure ou une analyse plus approfondie.

Intégration dans le **module Inventaire**.

EdE de Bretagne

Contacts :

Portail internet identification :

<https://tinyurl.com/bzhEdE>

<https://bretagne.edeidentification.fr>

Promouvoir la production locale dans les territoires

UN MARCHÉ DE PRODUCTEUR PROPOSÉ AU SALON REST'HOTEL



Une présence dynamique des producteurs locaux au salon « Rest'Hotel Bretagne ».

À l'occasion du salon « Rest'Hotel Bretagne » à Rennes, la Chambre d'agriculture de Bretagne a organisé un marché de plus de 25 producteurs de proximité.

La Chambre d'agriculture de Bretagne peut accompagner les agriculteurs dans la réponse à la commande publique soit individuellement ou en groupement, soit en contractualisant avec des grossistes. C'est dans cet esprit que s'est mis en place un partenariat avec le salon Rest'Hotel, rendez-vous des professionnels des métiers de bouche,

restauration collective et métiers du tourisme de Bretagne. Celui-ci s'est tenu les 11 et 12 février à Rennes.

PLUS DE 25 PRODUCTEURS

La Chambre d'agriculture de Bretagne y a organisé un marché de plus de 25 producteurs de proximité. Ainsi des échanges ont été facilités avec des cuisiniers de restauration collective, des restaurateurs et des producteurs de différents horizons : viande bovine,

porc, volaille, fromage, miel, oignon, cidre, pâte, huile.

Cette action s'inscrit dans l'objectif plus large de la promotion de la production locale au sein des territoires, mais aussi auprès des cuisiniers de la restauration collective, dont les lycées et collèges.

Isabelle Goré Chapel

isabelle.gorechapel@bretagne.chambagri.fr



Il a dit

SIMON UZENAT

Élu du Conseil régional de Bretagne



POUR ALLER PLUS LOIN

• L'édition 2025 du salon Rest'hôtel en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Bretagne aura lieu à Brest.

• Nous contacter : 06 30 69 43 53

« 24 millions de repas sont servis chaque année dans les lycées et collèges publics bretons. Il est important que nous puissions nous approvisionner au plus près de nos producteurs. Portée par la Région Bretagne et les Conseils départementaux, la centrale d'achat "Breizh Achats" nourrit cette ambition. Nous allons travailler le sourcing des producteurs afin de favoriser l'achat de produits de qualité, de saison et de proximité. Nous pourrions ainsi conjuguer bien manger, maîtrise budgétaire et juste rémunération des producteurs ».

Métiers

Parlons-en*

SAVOIR LE DIRE SIMPLEMENT

Vanessa effectue son apprentissage chez Jean et Agnès, des producteurs laitiers. Elle montre une grande volonté d'apprendre. Cependant, Jean a remarqué son manque de confiance avec les vaches et ses oublis fréquents de consignes. Agnès, de son côté, a observé des difficultés de concentration. Tous deux sont préoccupés par cette situation, mais n'osent pas l'aborder avec Vanessa. Le centre de formation leur conseille de questionner simplement Vanessa pour mieux l'accompagner.

SIMPLE ET BIENVEILLANT

Jean et Agnès : « Nous sommes vraiment satisfaits de tes efforts et de ta motivation pour apprendre. Néanmoins, nous avons remarqué que tu oublies parfois des consignes importantes. »

Vanessa : « J'ai besoin de consignes

écrites simples. Il m'est difficile de retenir des informations complexes. »

Dans ce cas précis, Vanessa souffre de troubles connectifs. 80 % des handicaps sont invisibles. Poser des questions de manière simple et bienveillante permet de prendre conscience de la diversité des individus et de mieux les accompagner. Des solutions concrètes simples existent pour faciliter le travail au quotidien et favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'entreprise.

Nabila Gain-Nachi

nabila.gain@bretagne.chambagri.fr

**Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.*



Zoe Schaeffer, Unsplash



GUIDE HANDICAP EN AGRICULTURE

Des solutions pages 22-23 du guide :



Laurence et Laurent Langouet

« TRANSMISSION : ON A TOUJOURS QUELQUE CHOSE À APPRENDRE ! »

Laurence et Laurent Langouet, éleveurs laitiers de 59 et 55 ans, ont participé en décembre à un forum Transmission à Châteaubourg (35). Ils ont ensuite suivi trois formations organisées par la Chambre d'agriculture : « Gérer la Transmission » (fiscalité, évaluation), « Anticiper les aspects juridiques » (environnement, foncier, urbanisme) et « Préparer sa retraite et sa transmission » (montant de la retraite, budget, activités). « Nous n'aurons pas la retraite au même moment. Pour nous, c'est important de participer à des formations pour bien réfléchir, prendre du recul sur son projet de transmission et évaluer les conséquences. L'éventualité d'arrêter en même temps peut être une option. Nous poursuivons notre réflexion... »

TOUJOURS SE FAIRE ACCOMPAGNER!

« Participer aux formations vous permet de fixer une date, d'élaborer des scénarios et aussi de pointer des éléments réglementaires. On ne pense pas à tout. Pour transmettre, il faut être transparent : épandage, puits, foncier. Nous avons des choses à clarifier mais globalement, on a avancé. Nous allons continuer à nous faire accompagner et rester ouverts à des projets de futurs repreneurs qui peuvent être différents de notre système. La prochaine étape, c'est l'évaluation. »

Valérie Lavorel

valerie.lavorel@bretagne.chambagri.fr



SE FORMER

Formations en juin puis en décembre.

Contacts :

- Anne Dugué, 02 23 48 27 55 ;
- Emmanuelle Trémel, 02 97 46 22 81.

www.formation-agriculteurs.com

Alexandre Rivoal, éleveur dans le Finistère

« UN BUREAU BIEN RANGÉ DÈS L'INSTALLATION »

Installé en septembre 2023 à la suite de ses parents en volaille de chair à Saint-Martin-des-Champs (29), Alexandre Rivoal a souhaité construire un bureau fonctionnel dès son installation. « Avant, les papiers étaient chez mes parents. J'ai préféré ramener tous mes documents utiles sur site, pour organiser mon travail administratif et mon suivi d'élevage plus facilement. »

GAIN DE TEMPS ET CONFORT

« J'ai construit mon bureau accolé à un de mes bâtiments d'élevage pour bénéficier d'un accès facile à l'eau et à l'électricité. J'ai posé des murs avec une bonne isolation pour protéger mes documents et outils informatiques de l'humidité. Une grande fenêtre me permet d'avoir un bureau lumineux et agréable. Je gagne en confort de

travail et j'optimise mon temps passé sur la partie administrative. Grâce à mes classeurs rangés par dossier — banque, MSA, contrats, factures — je suis plus réactif aux sollicitations, je trouve ce qu'il me faut facilement. » Côté organisation, Alexandre traite son courrier et ses mails tous les matins : « Cela m'évite d'être débordé ou d'oublier quelque chose. Je classe au fur et à mesure pour ne pas prendre de retard ».

Erwan Le Naour

erwan.lenaour@bretagne.chambagri.fr



2 POINT ACCUEIL INSTALLATION

- 0 820 22 29 35 (0,09 € la minute),
- du lundi au vendredi,
- de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

www.jemelanceenagriculture.com

Sûretés mobilières

« WARRANT AGRICOLE » : FORMALISME ET PUBLICITÉ

Maintenu par la réforme du droit des sûretés du 15 septembre 2021, le « warrant agricole » est une sûreté mobilière régulièrement utilisée pour garantir les prêts de l'exploitation agricole. L'agriculteur peut ainsi mettre en garantie ses produits de l'exploitation, animaux, matériel et récoltes. Pour être opposable aux tiers, il doit être inscrit sur un registre qui, depuis 2023, est le registre des sûretés mobilières auprès de chaque greffe de Tribunal de commerce. Est également mis en place, sous la responsabilité du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce, un portail national accessible par Internet permettant de consulter les informations inscrites dans les registres tenus localement par chaque greffier.

Un arrêté du 24 janvier 2023 fixe les informations qui doivent figurer dans



Patrick Hermans, stock.adobe.com

les bordereaux d'inscriptions initiales de warrants agricoles. Il précise aussi les informations devant figurer dans les bordereaux d'inscriptions modificatives, de renouvellement et de radiation des inscriptions à ce registre.

Véronique Hamon

veronique.hamon@bretagne.chambagri.fr

EN SAVOIR PLUS

Le registre des sûretés mobilières pour consulter les warrants agricoles pris à compter de janvier 2023 :

<https://suretesmobilieries.fr>



Nicolas Kerguen apiculteur au Sourn, près de Pontivy (Morbihan).

Bienvenue à la ferme, un allié pour un apiculteur passionné

« GAGNER DU TEMPS ET ÊTRE PLUS EFFICACE DANS MES VENTES »

À la miellerie de Nicolas Kerguen, chaque pot de miel raconte une histoire. Avec Bienvenue à la ferme, cet apiculteur du Morbihan a trouvé un réseau qui l'épaulé dans le développement de son activité.

Nicolas Kerguen est un apiculteur passionné. Pourtant, rien ne le prédestinait à le devenir. Technicien en élevage porcin, c'est en apportant son aide à son beau-père qui possède des ruches, qu'il découvre l'apiculture. Après un accident de voiture en 2016, la reconversion s'impose. Nicolas s'établit comme apiculteur professionnel en 2021, au Sourn (Morbihan) et propose ses produits en vente directe dans sa boutique. La miellerie **L'Abeille de Napoléonville** est née.

« Lors du salon Ohhh la vache* de Pontivy, j'ai eu l'occasion d'échanger avec les animateurs de Bienvenue à la ferme. Je connaissais déjà le réseau de nom. J'ai découvert qu'il pouvait m'apporter l'appui dont j'avais besoin pour développer la vente de mes produits. Je suis devenu adhérent du réseau au début de l'année 2024. »

VERS DE NOUVEAUX HORIZONS

« Grâce à Bienvenue à la ferme, je découvre de nouvelles perspectives pour développer

« Une marque qui valorise les vraies fermes »

mon activité et mon réseau de distribution, j'accélère le développement de la vente auprès d'épicerie et je suis accompagné pour participer à des événements de type salons et foires. Pouvoir bénéficier du carnet d'adresses du réseau est un véritable atout pour échanger des connaissances avec d'autres agriculteurs, avoir un meilleur champ d'action et pour développer mes circuits de commercialisation. J'ai d'ailleurs participé au dernier SIA en étant présent sur le stand Bienvenue à la ferme à tarif préférentiel. Nous sommes déjà en train de nous organiser pour participer à une foire

dans le Périgord, où la Bretagne sera mise à l'honneur.

Le réseau a une bonne résonance auprès du grand public et cela m'aide à me démarquer en tant que producteur. En plus, Bienvenue à la ferme est porté par la Chambre d'agriculture de Bretagne et c'est une marque nationale. Je pense que cela apporte un côté rassurant sur la dimension locale et valorise les vraies fermes.

Avec mon futur site internet e-commerce et grâce aux conseils avisés de mes partenaires de Bienvenue à la ferme, je développe sereinement mon activité et je m'ouvre à un public plus large, prêt à faire découvrir les délices de mes miels bretons. »

Propos recueillis par Myriam Van Rhijn

myriam.vanrhijn@bretagne.chambagri.fr

**Un marché des producteurs et un concours du produit fermier innovant sont organisés à l'occasion du salon « Ohhh la vache » de Pontivy (Morbihan).*



Parole d'expert

Nadine Leray
Conseillère circuits courts et agritourisme

« Le rôle de l'équipe régionale "Circuits courts - Bienvenue à la ferme" est d'accompagner les agriculteurs dans les différentes étapes de leur développement et notamment de la transformation à la vente.

Les premières années sont cruciales pour consolider son activité, en vente directe, comme en agritourisme. Pour le lancement de sa miellerie, Nicolas Kerguen a bénéficié d'un accompagnement à l'installation par la Chambre d'agriculture et de notre regard croisé sur le projet dès le départ, tout particulièrement à l'occasion de son étude de marché. Nos premières interactions ont été déterminantes, notamment en le mettant en contact avec d'autres producteurs et en lui donnant l'accès à des actions collectives pour propulser sa visibilité. De nombreuses opportunités se présentent au fil des saisons : la participation au Salon de l'agriculture, les marchés de producteurs, les opérations "printemps ou automne à la ferme" et les offres préférentielles de nos partenaires.

Nicolas Kerguen valorisera dès cet été tous les événements de sa ferme pour lesquels il aura tout l'appui sur le site internet du réseau (400 000 visites par mois) et sur les réseaux sociaux qui dépassent aujourd'hui les 11 000 abonnés. Les actions du réseau Bienvenue à la ferme sont très complémentaires à du conseil personnalisé. C'est un véritable soutien, qui apporte une image, une notoriété démultipliée grâce au partage et à la solidarité entre adhérents. C'est un laboratoire d'idées et d'initiatives qui permet à des agriculteurs de s'épanouir pleinement dans leur activité! »



VOS FORMATIONS La sélection du mois

22 - Réfléchir à son projet de fabrication d'aliment à la ferme

« Éleveur de porcs, je souhaiterais fabriquer l'aliment à la ferme »
Station de Crécom, 21 juin 2024
Constance Drique - 02 23 48 26 83
estelle.jouanny@bretagne.chambagri.fr

29 - Comment favoriser la biodiversité des prairies sur son exploitation

Les cahiers des charges des MAEC surfaciques de la programmation 2023-2027 imposent la participation à une formation au cours des 2 premières années de l'engagement.
Saint-Ségal, 20 juin 2024
Hélène Chancerelle - 06 73 66 70 21
emmanuelle.bogard@bretagne.chambagri.fr

35 - Connaître la réglementation en circuits courts

« Je fais le point sur la réglementation, les nouveautés en termes d'étiquetage et les obligations sanitaires, en fonction des produits que je vends et des modes de commercialisation choisis »
Rennes, 27 juin 2024
Véronique Blier - 02 23 48 28 43
chantal.coudreau@bretagne.chambagri.fr

56 - Travailler en couple

Comment s'organiser en couple pour que chacun trouve sa place et un bon équilibre de vie professionnelle et familiale ?
Ploërmel, 18 juin 2024
Caroline Denéchau - 02 97 36 27 82
camille.duchesne@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics
TOUTES LES FORMATIONS
pour vous et vos salariés
sur notre site web :

www.formation-agriculteurs.com



FORUM DES CIRCUITS COURTS

Venez rencontrer l'équipe de Bienvenue à la ferme lors du forum des circuits courts à Plerin, le mardi 11 juin 2024.



POUR ALLER PLUS LOIN

• Rejoindre le réseau
Bienvenue à la ferme :

www.bienvenue-a-la-ferme.com/bretagne/contact

• Toutes nos prestations de conseils en circuits courts :

tinyurl.com/agritourisme



LA MIELLERIE

L'Abeille de Napoléonville :





L'empreinte carbone des élevages laitiers a baissé de 6 % entre 2016 et 2021.

Enjeux pour la filière et pour les exploitations laitières

RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DU LAIT

Sodiaal met en place, depuis avril, une prime durabilité pour favoriser la transition écologique. Cette prime s'inscrit dans un plan de baisse de l'empreinte carbone de la filière lait. Cependant, à mi-chemin, la dynamique n'est pas assez importante. En cause, le manque d'incitations financières ?

Dans le cadre du plan France Terre de Lait, le Cniel vise un objectif de réduction, entre 2016 et 2025, de 17 % de l'empreinte carbone d'un litre de lait sorti usine. Sachant que 80 % de l'empreinte carbone de la filière provient directement des élevages, cela implique une diminution de 20 % de l'empreinte des élevages bovins laitiers. Entre 2016 et 2021, l'empreinte n'aurait baissé que de 6 %. Il y a donc de forts risques que l'objectif ne soit pas atteint.

Pourtant, des leviers existent et n'entachent pas nécessairement la performance économique de l'exploitation, comme l'ont montré les tests réalisés à Trévarez au sein de la station

« Réduire l'empreinte carbone n'entache pas nécessairement la performance économique de l'exploitation. »

expérimentale lait de la Chambre d'agriculture de Bretagne.

LES ACTIONS DES LAITRIES

Sodiaal est la première laiterie française à afficher un plan aussi ambitieux en termes de réduction de l'empreinte carbone, en y associant des moyens financiers afin d'inciter et d'accompagner financièrement les éleveurs dans cette démarche : 10 millions d'euros par an au total.

À partir du second semestre 2024, le groupe laitier Bel proposera une prime de 10 €/1 000 litres pour les éleveurs de l'Association de Producteurs Bel de l'ouest (APBO) souhaitant utiliser l'additif Bovaer. Cet additif permet de

réduire jusqu'à 25 % les émissions de méthane entérique.

Il n'y a pas encore d'incitation financière chez les autres laiteries, que ce soit par exemple Lactalis avec la démarche RSE « Culture Lait » ou Danone avec le programme « Les 2 pieds sur terre ». Cependant, les diagnostics Cap2ER, ainsi que l'animation de réseaux d'éleveurs et le recensement des bonnes pratiques, sont généralement pris en charge par les entreprises.

DES INCITATIONS ÉCONOMIQUES LIMITÉES

Les incitations financières restent donc limitées. Selon Sodiaal, les exploitations peuvent percevoir au mieux jusqu'à 3000 € de prime par an. De même, pour le marché des crédits carbone, la valeur de la tonne de carbone est de 32 € en 2022, ce qui revient à un financement annuel inférieur à 3000 €. Les agriculteurs ne souhaitant pas rentrer dans ces dispositifs opposent la faible incitation financière à la charge administrative supplémentaire que cela impliquerait de s'y engager.

La Pac a aussi son rôle à jouer dans cette mission de réduction de l'empreinte carbone de l'élevage laitier. En France, le maintien des prairies permanentes est un des critères à respecter dans la voie « pratiques agricoles » permettant d'accéder aux écorégimes, ceux-ci pouvant monter jusqu'à 63,70 € par hectare pour une exploitation en conventionnel. À titre de comparaison, en Allemagne, les prairies permanentes extensives (moins de 1,4 UGB par hectare) peuvent donner accès à un écorégime de 100 €/ha.

Par ailleurs, l'impact des actions des éleveurs est possiblement sous-évalué. Notamment, l'effet de l'albédo — le pouvoir réfléchissant d'une surface — est encore mal mesuré. Il en est de même pour les effets indirects positifs du maintien de l'élevage : par exemple quel est l'impact de l'ouverture des milieux sur les risques d'incendie ? Il est nécessaire d'avoir

La prime durabilité de Sodiaal

Effective depuis avril, la prime durabilité peut aller jusqu'à +5 €/1000 l. Selon la coopérative, 84 % des éleveurs sont éligibles à cette prime, mais tous n'ont pas droit au montant maximal. La prime est composée de deux parties. La première partie est basée sur l'indicateur d'émissions brutes de GES, calculées via l'outil d'autodiagnostic SelfCO₂: 1 €/1000 l si les émissions sont comprises entre 0,85 et 1 kg éq. CO₂/l de lait, 2 €/1000 l entre 0,75 et 0,85 et 3 €/1000 l pour des émissions

inférieures à 0,75 kg éq. CO₂/l de lait. L'autre partie est basée sur la part, dans la SAU totale, des surfaces « biodiversité » : haies et prairies permanentes présentes sur l'exploitation. Cette partie peut monter jusqu'à 2 €/1000 l.

En plus de la prime, Sodiaal a annoncé la mise en place d'un réseau de fermes pilotes, dans lesquelles seront réalisés des essais et qui permettront de faire connaître les outils de réduction de l'empreinte carbone.



De nombreux leviers techniques existent pour faire baisser les émissions de CO₂ : fermentations entériques, gestion effluents, fertilisation azotée, engrais, aliments, carburant et électricité.

une meilleure évaluation de ces externalités positives de l'élevage afin de rémunérer les services rendus par les éleveurs à leur juste valeur et par différents leviers. Sans quoi les objectifs affichés par l'interprofession ne pourront pas être atteints.

Olivier Carvin

olivier.carvin@bretagne.chambagri.fr

ON A TESTÉ POUR VOUS

Retrouvez sur bretagne.chambres-agriculture.fr, les ateliers présentés lors de la journée « Élevage, agronomie et bas carbone, pour plus de revenu ! » de la station de Trévarez :



Les grains de céréales-protéagineux pour l'alimentation animale ou humaine

Lorsqu'ils s'orientent vers des systèmes autonomes, les éleveurs bovins se posent souvent la question de produire des mélanges céréales-protéagineux (méteils) en grains. Cet aliment répond-il aux besoins des animaux ? À t-on intérêt à produire plutôt des légumineuses pour l'alimentation humaine ?



Pilote du dossier : Anne Briend

Pour l'alimentation animale ou humaine...

Les légumineuses à graines sont pleines d'atouts !

Le territoire breton se prête particulièrement bien à la culture de protéagineux, aussi bien pour l'alimentation animale ou humaine.

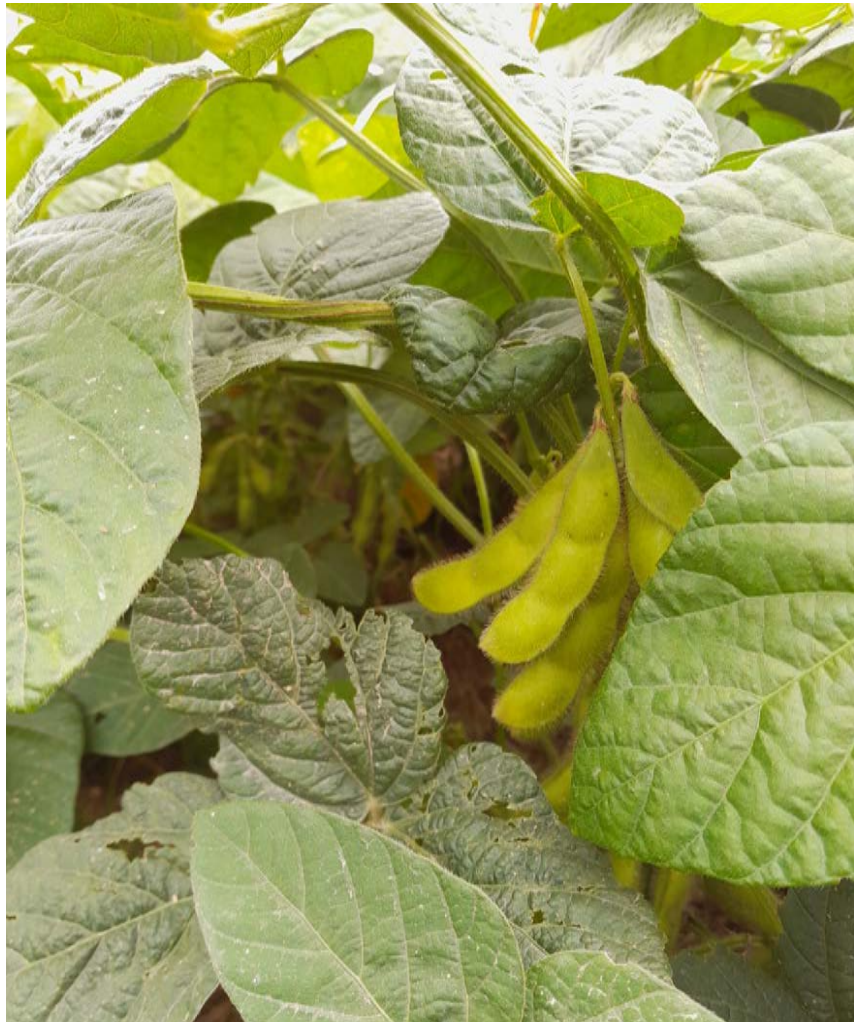
Les cultures de pois, de lupin et de féverole, en semis d'hiver ou de printemps, peuvent être semées pures ou en association. On ne peut pas gérer un risque important de salissement des parcelles en associant des cultures. Dans ce cas, les protéagineux sont donc à proscrire. En revanche, dans le cas d'un salissement faible à modéré, elle peut apporter un bénéfice. De même, ces associations additives peuvent poser problème lors d'un stress hydrique important et sur des parcelles à faible réserve en eau. Enfin, dans les parcelles à faible pression adventices, l'association se justifie principalement avec le pois, pour lequel la céréale jouera le rôle de tuteur.

POUR L'ALIMENTATION HUMAINE

De nouvelles espèces, encore peu cultivées en Bretagne, peuvent également avoir un intérêt dans les rotations. Plusieurs essais sont en cours à la station expérimentale de Kerguéhennec sur les cultures de pois chiche, lentille et soja. L'objectif est de tester la faisabilité de ces cultures dans notre contexte pédoclimatique, et d'affiner les itinéraires techniques ainsi que les choix variétaux. Ces cultures peuvent tout à fait trouver leur place dans les assolements bretons, même si la culture de pois chiche est à réserver aux secteurs les plus précoces. Attention cependant : ces filières sont encore en émergence sur la région. Il convient de s'assurer du débouché avant de semer, ainsi que des solutions de tri et de séchage indispensables après la récolte.

Caroline Cocoual

caroline.cocoual@bretagne.chambagri.fr



La culture de soja est testée à la station de expérimentale grande culture de la Chambre d'agriculture de Bretagne (Kerguéhennec, 56)

EN SAVOIR PLUS

Les fiches de synthèse du projet Prograilive sont consultables sur bretagne.chambres-agriculture.fr



Les éleveurs des groupes « bio » de Questembert et « autonomie » de Fougères Partage autour des récoltes de méteil grain...

Les éleveurs du groupe bio de Questembert ont analysé en 2019 la part de chaque espèce récoltée dans leur méteil grain. Ces résultats ont été présentés au groupe autonomie de Fougères.

En 2019, les éleveurs du groupe lait bio de Questembert* ont semé des méteils contenant 40 % de protéagineux, à raison de 130 kg de céréales et 60 kg de protéagineux. À la récolte en 2020, ils ont obtenu en moyenne seulement 22 % de protéagineux. Le triticale est la céréale privilégiée, pour sa bonne valeur énergétique — 1,01 UFL (Inra 2007) contre 0,77 pour l'avoine et 0,85 pour l'épeautre —, sa capacité à produire de la paille (10-15 % de rendement en plus que le blé) et à servir de tuteur pour les protéagineux. L'avoine est présente à raison de 10 à 15 kg/ha dans l'objectif d'avoir une couverture de sol et de limiter le salissement. Enfin, la féverole a une place de choix dans les mélanges (30 %) car elle a une teneur en azote plus élevée que le pois : 25 % de MAT contre 20 % pour le pois de référence (Inra 2007). Le pois fourrager présente de bonnes valeurs alimentaires mais il est sensible à la verse tandis que le pois protéagineux est sensible au froid et aux maladies.



Le groupe autonomie de Fougères réalise un tour de prairies (avril 2023).

LES VALEURS ALIMENTAIRES

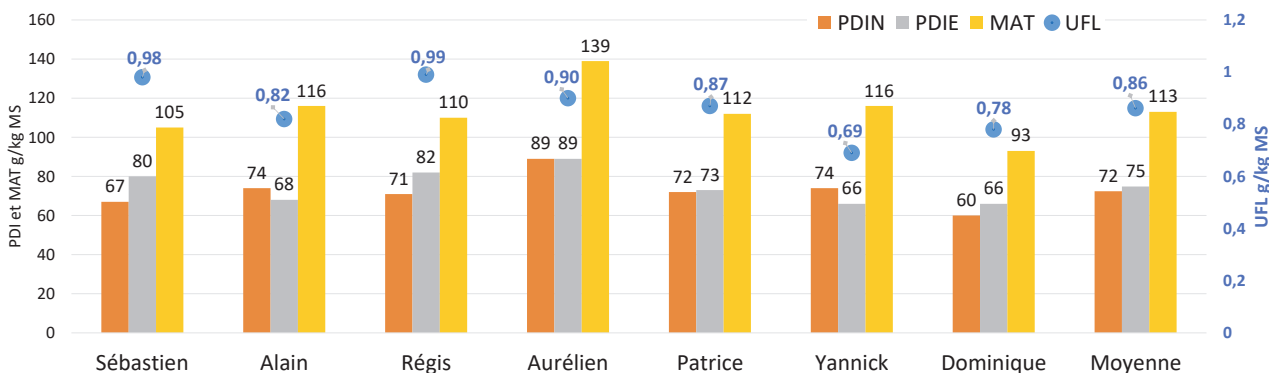
À partir des valeurs Inra 2007, les éleveurs ont estimé la valeur alimentaire de leur mélange. Globalement, il est très difficile d'atteindre les objectifs 1 UFL et 15 % de MAT, qui correspondent à un aliment équilibré de type aliment veau. Le groupe autonomie de Fougères* en a conclu que « si c'est déjà difficile d'obtenir un produit équilibré pour les animaux en croissance, cela l'est encore plus pour corriger une ration vache laitière déficitaire en azote où l'on recherche des valeurs proches de 20-22 % de MAT ». Dans un objectif de diver-

sification de son assolement, mieux vaut s'orienter vers des cultures de vente de type légumineuses à destination de l'alimentation humaine ou des oléagineux. Les éleveurs ont été particulièrement séduits par le colza associé pour sa simplicité de conduite et sa constance de rendement.

Anne Briend

anne.briend@bretagne.chambagri.fr

*groupes animés par des conseillers élevage de la Chambre d'agriculture de Bretagne: Romain Rétif (Questembert) et Anne Briend (Fougères)



Valeurs alimentaires des mélanges du groupe Bio de Questembert (valeurs estimées Inra 2007).

Même chez Aurélien, où ce qui a été semé a été récolté, on estime une valeur de seulement 0,9 UFL et 13,9 de MAT.

Chez Yannick et Sylvie Juhel, éleveurs à Limerzel (56) Du triticales-pois pour les vaches et les génisses

Installés en lait bio, Yannick et Sylvie élèvent 60 vaches sur une centaine d'hectares à Limerzel. L'assolement compte 11 ha de mélange céréales-protéagineux.

« Je cultive un mélange triticales (Tricanto)/ pois (Assas). Je sème dans la dernière quinzaine d'octobre en un seul passage à raison de 150 kg/ha pour la céréale et 25 kg/ha pour le pois dans une rotation : prairie de fauche ou luzerne/maïs/céréales/maïs/céréales. Je travaille en semence fermière avec un rachat de complément pour le pois. Le rendement est en moyenne de 35 q/ha mais il peut varier d'une année sur l'autre. Tout comme la part de protéagineux à la récolte avec des fluctuations entre 20 et 30 % du mélange.

Pour les vaches, le mélange est distribué au DAC à raison de 0,5 à 2,5 kg/VL. Les génisses en consomment de 0,8 à 1 kg/jour de 0 à 6 mois puis 1,5 kg/jour de 6 à 12 mois et 0,5 kg/j de 12 à 24 mois. Je suis satisfait de mes croissances avec des vêlages à 24 mois et je trouve cela très confortable d'avoir un aliment fermier qui me permet de dresser facilement les animaux.

TRIER POUR RECOMPOSER

Je suis malgré tout tributaire des variations de rendements et de composition. Cette année je vais trier l'intégralité de la récolte et reconstituer le mélange distribué aux animaux. »

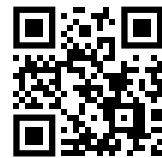
Propos recueillis par Romain Rétif

romain.retif@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

Produire du pois d'hiver en association : les résultats du programme Prograilive :



Dans l'élevage de Yann Kastler à Rostrenen (22) Du méteil grain pour les Limousines

Yann Kasler élève 60 vaches limousines en système naisseur-engraisseur de bœufs et vente de reproducteurs. « Je conduis une quinzaine d'hectares de méteil grain sur mon exploitation bio de 140 ha. Le méteil grain était présent sur la ferme lors de mon installation. La première récolte étant satisfaisante, j'ai choisi de continuer. Cette culture est facile à conduire. Je la sème après le 20 octobre, avec un labour et passage de combiné de semis, suite à un maïs grain, une prairie ou une seconde paille. Je la roule, si possible, en février et elle reçoit un apport de fientes de volailles en sortie d'hiver. La récolte est déclenchée à la maturité du triticales. La ventilation des grains est adaptée en fonction de la propreté du grain. En cas d'année difficile, ce méteil peut être récolté en fourrages.

INTÉRÊT DANS LA RATION

Je l'utilise pour mes rations d'engraissement (sans complémentaire azoté) et pour les animaux de moins de 2 ans qui ont des besoins alimentaires plus importants.

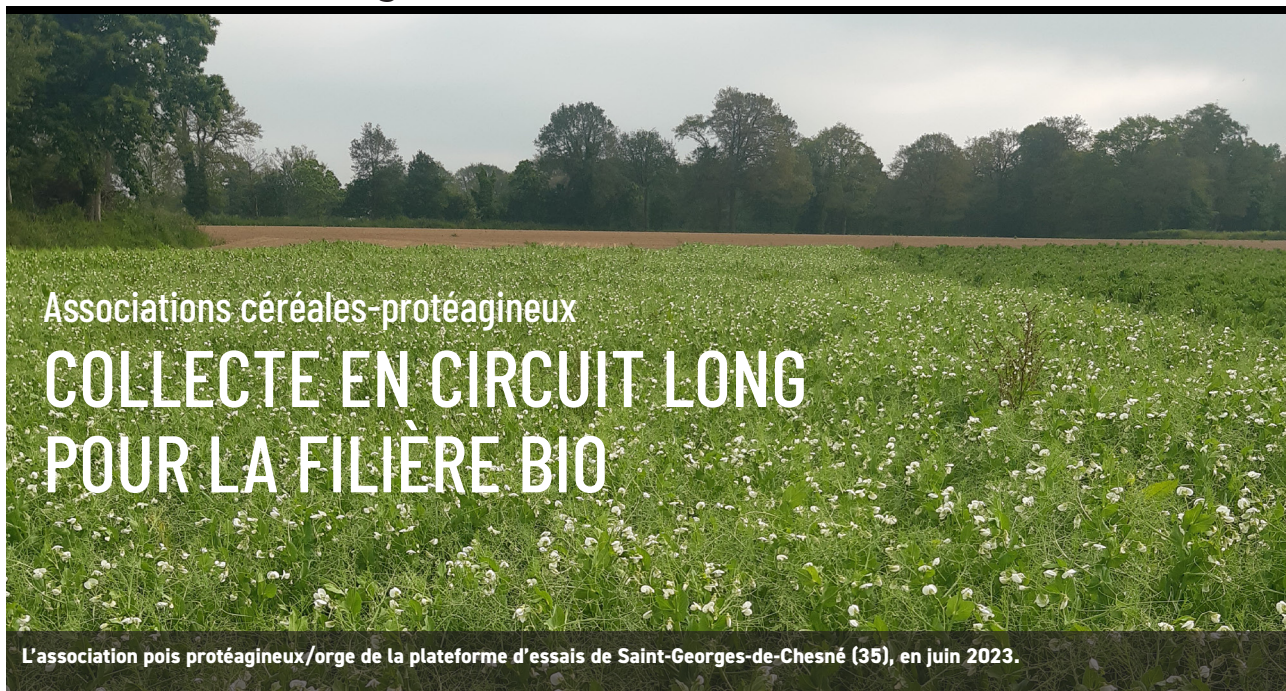
Il est associé au maïs grain en complément de l'enrubannage. Même si sa valeur MAT est limitée, il a un intérêt zootechnique dans ma ration pour réduire les risques d'acidose.

Je dirai que c'est une culture intéressante pour l'autoconsommation, de par sa facilité de conduite, et le fait de pouvoir choisir entre récolter en fourrage ou en grain. »

Propos recueillis par Guillaume Bahier

guillaume.bahier@bretagne.chambagri.fr





Associations céréales-protéagineux

COLLECTE EN CIRCUIT LONG POUR LA FILIÈRE BIO

L'association pois protéagineux/orge de la plateforme d'essais de Saint-Georges-de-Chesné (35), en juin 2023.

La collecte des associations céréales-protéagineux est une spécificité de la filière des grandes cultures biologiques. Les outils des organismes stockeurs se sont adaptés avec un savoir-faire de pointe dans le métier du grain.

En Ille-et-Vilaine, le site de collecte de l'Ufab mis en service en 2019 a été conçu pour trier et stocker une dizaine de cultures labélisées bio. L'outil, très automatisé, permet de trier les récoltes dès leur réception pour stocker ensuite les produits en pur dans des cellules dédiées.

DES ASSOCIATIONS STRICTEMENT BINAIRES

Selon François Rousselière, chargé de la collecte à l'Ufab, seuls les mélanges binaires — une céréale avec un protéagineux — font l'objet d'une collecte. L'Ufab collecte aujourd'hui des pois et des féveroles associés à du blé ou à un triticale. Historiquement, les mélanges d'hiver ou de printemps sont valorisés en alimentation animale.

Une collecte dédiée aux associations avec des protéagineux destinées à l'alimentation humaine s'est mise en place avec le développement de la branche Ufab Ingrédients. Pour ce marché, l'Ufab recherche des protéagineux peu colorés et sans saveurs marquées, soit

aujourd'hui des féveroles de printemps à fleurs blanches et des pois jaunes.

L'ALIMENTATION HUMAINE AUSSI

Depuis septembre 2022, l'Ufab a innové avec un outil basé à Noyal-sur-Vilaine. Cet atelier produit des ingrédients texturés à base de pois et de féveroles pour l'alimentation humaine. Les protéines sont extraites par un procédé mécanique sans chimie. Sébastien Courtois, responsable de l'activité Ingrédients, décrit un marché des protéines végétales en forte évolution et très porteur. Au champ, d'autres associations sont à rechercher pour ces marchés en forte demande d'innovation. Pour des débouchés sans gluten, la substitution des céréales par des couverts de légumineuses fourragères est une piste de travail.

Soazig Perche

Soazig.perche@bretagne.chambagri.fr

La visite du site de l'Ufab par un groupe d'agriculteurs en janvier 2024.



**POUR ALLER
PLUS LOIN**

Mieux connaître les protéines
texturées :

www.ufab-bio.fr/ingredients/

Des leviers pour faire face au changement climatique

LE SALON DE L'HERBE ET DES FOURRAGES

La Chambre d'agriculture de Bretagne se mobilise au Salon de l'herbe et des fourrages. Venez nous retrouver sur l'Espace conseil et explorer des solutions d'adaptation au changement climatique.

Comme tous les trois ans, le Salon de l'herbe et des fourrages fait son retour dans l'ouest de la France. Les 29 et 30 mai 2024, il se tiendra à Nouvoitou près de Rennes. Les Chambres d'agriculture de Bretagne, des Pays de la Loire et de Normandie, l'Institut de l'Élevage, Arvalis, et SEMAE seront présents sur « l'Espace conseil ». Cette année, vous découvrirez des ateliers thématiques autour de l'adaptation au changement climatique. Quel sera le climat en 2050 ? Quelles seront les conséquences pour la production de maïs et d'herbe dans l'Ouest ? Et bien évidemment, quels sont les leviers pour faire face à ces changements annoncés ? On peut citer, par exemple : le choix d'espèces fourragères et d'associations adaptées comme les intercultures estivales, le sorgho monocoupe, ou les méteils fourragers qui offrent une ressource fourragère supplémentaire ;

les prairies multi-espèces qui présentent une meilleure robustesse ; la mise en place de nouvelles pratiques comme le pâturage hivernal ou le pâturage de prairies riches en légumineuses ; les techniques d'implantation sous couvert d'une céréale ou d'un méteil pour contourner une sécheresse estivale prolongée ou un excès d'eau en sortie d'hiver ; les pratiques d'entretien et de rénovation des prairies pour limiter les conséquences des aléas climatiques ; la place de l'arbre et de la haie pour une meilleure résilience des systèmes d'élevages. Ces exemples illustrent certains des leviers qui seront présentés sur

l'Espace conseil sous forme d'ateliers, de conférences ou de tables rondes.

AVOIR UNE LONGUEUR D'AVANCE

C'est le lieu idéal pour approfondir la thématique et se poser les bonnes questions. Ingénieurs et conseillers présenteront les résultats de nombreux projets de recherche. Vous pourrez échanger aussi bien sur les aspects techniques qu'économiques, et être au fait des dernières nouveautés.

Françoise Guillois

francoise.guillois@bretagne.chambagri.fr

Les 29
et 30 mai,
à Nouvoitou (35)

 **INFOS PRATIQUES**

www.salonherbe.com



En 2018, l'espace conseil juste avant l'arrivée des visiteurs.



Nord-Finistère

UNE ENQUÊTE SUR LES FREINS AU BINAGE DES CHOUX

Pour réduire les temps de travaux, des herbicides peuvent être appliqués en post-plantation de choux-fleurs. Or ces herbicides peuvent être retrouvés dans les eaux de surfaces (métazachlore). La volonté sociétale ou politique de réduire ces molécules se heurte à des freins organisationnels et personnels des exploitants.

La bineuse Kress est utilisée par 48 % des producteurs de choux et 70 % des producteurs d'artichauts.

Parmi les 45 exploitants de l'enquête cultivant des choux, 36 % pratiquent du binage intégral, 33 % utilisent occasionnellement des herbicides — selon les parcelles, les saisons, les précédents... — et 31 % utilisent systématiquement des herbicides en post-plantation.

2 À 7 BINAGES EN TOUT

Chez les utilisateurs systématiques d'herbicide, le nombre moyen de binages à suivre est de 3. Ce nombre varie de 2 à 6 selon les exploitations. Pour les exploitants adeptes du binage intégral, le nombre moyen de binages est de 4, et varie de 3 à 7.

RAISONS DE L'UTILISATION DES HERBICIDES

Parmi les 29 exploitants ne pratiquant pas le binage intégral, 15 priorisent une autre tâche comme les récoltes, le binage des artichauts, aussi bien par manque de temps que par manque de moyens humains disponibles pour intervenir au bon moment, ou pour se garder des week-ends ou une vie de famille : « Parfois je dois biner les samedis ou dimanches au lieu d'aller

à la plage avec les copains l'été », « Le second CDI qui savait biner part en retraite », « pas de réponse sur mon annonce sur Leboncoin.fr ».

Manque de temps et peur de se « planter »

Dix exploitants ont signalé un manque de moyens matériels disponibles et de capacité à investir à cause de difficultés financières, d'une retraite proche, d'un contexte économique défavorable, ou un JA qui a besoin de se rassurer... Neuf exploitants privilégient les herbicides, par peur d'être bloqués par des conditions climatiques trop humides. Huit producteurs signalent que le

binage intégral n'est pas toujours efficace ou facile à mettre en œuvre dans trois situations : en plantation de printemps en conditions humides ou sous bâches, après orge où les repousses de céréales sont difficiles à éliminer et enfin sur choux-fleurs tardifs pour garder les buttes propres en sortie d'hiver.

Plusieurs autres freins ont été cités en moindre fréquence, comme la pénibilité du binage (5 exploitants), le traumatisme d'un échec passé (5), une trop grande surface à biner (2), des parcelles trop éloignées (2)...

FACTEURS FAVORISANT LE BINAGE INTÉGRAL

Comme facteurs favorisant, les producteurs pratiquant le binage intégral ont cité l'utilisation de bineuses Kress (8 témoignages), l'utilisation de bineuses de précision RTK ou caméra (7) ou la rémunération pour supprimer les herbicides avec le PSE légumes (2).

Vianney Estorgues

vianney.estorgues@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

Cette étude sur les freins internes des exploitations légumières face aux changements imposés par les plans Ecophyto et Algues vertes, a été réalisée de septembre 2022 à février 2023 auprès de 49 exploitants du Nord-Finistère et porte sur les pratiques de la saison 2022. Elle a bénéficié de l'appui d'Émilien Boulanger, étudiant en horticulture de l'Institut Agro Rennes Angers, encadré par la Chambre d'agriculture de Bretagne et l'Inrae. L'enquête a été financée par le GIS PIClég, Morlaix Communauté et le Syndicat Mixte de l'Horn.

Télécharger le rapport :



« Je n'ai pas le temps »

La notion de manque de temps est très personnelle. Une autre enquête au printemps 2022 auprès de 25 exploitants du Nord-Bretagne a permis de montrer qu'un « légumier moyen » travaillait 57 heures par semaine, environ 52 heures les mois creux (en hiver) et 65 heures en été. Pour les congés, la moitié de ces exploitants prennent entre 7 et 14 jours par an (moyenne 11 jours). La suppression de l'herbicide en post-plantation implique, en moyenne, un binage supplémentaire 7 à 14 jours après plantation, suivi de 3 autres également en présence d'herbicide. Le problème est que ce binage en

plus augmente les temps de travaux justement en été, période où la quantité de travail est déjà la plus importante et aussi pendant la période où les exploitants peuvent prendre leur semaine de congés en famille, soit 44 % des exploitants de notre enquête. Le choix du binage intégral se résume, en choux-fleurs d'automne et d'hiver, à travailler plus au détriment de sa vie de famille (week-end et congés) ou à réduire les phytos. Signalons au passage qu'un tiers des producteurs enquêtés jugent qu'ils travaillent trop et qu'ils souhaiteraient réduire leur temps de travail.

Fertilisation



Un apport du sulfate d'ammonium bio-sourcé avant semis du maïs, à l'occasion d'un essai au champ réalisé à Kerguéhennec, la station expérimentale grande culture des Chambres d'agriculture de Bretagne.

Fumier et lisier

DES PROCÉDÉS POUR RÉCUPÉRER LEURS ÉLÉMENTS FERTILISANTS

Deux procédés de transformation des effluents d'élevage ont été testés à l'échelle de l'exploitation. Leur performance a été évaluée dans un contexte d'économie circulaire et de fluctuation des prix des engrais.

Les effluents d'élevage sont surtout valorisés en épandage direct ou après traitement sur les terres arables et les prairies. Les traitements, comme le compostage, ont pour objectif de modifier la composition, la forme et les caractéristiques de la matière brute ou encore d'hygiéniser l'effluent. Ils permettent de faire face aux nouveaux enjeux de circularité et d'autonomie en engrais. Dans le cadre du projet Fertimanure, des traitements physico-chimiques de stripping de l'azote et de pyrolyse ont été adaptés et testés à l'échelle de l'exploitation.

DU SULFATE D'AMMONIUM À PARTIR DU LISIER DE PORC

Un pilote mobile de stripping de l'azote a été développé en s'inspirant des installations industrielles déjà existantes. Il permet d'extraire, par volatilisation, l'azote ammoniacal des effluents, et le piège dans une solution acide afin de produire une solution de sulfate d'ammonium. Avec un rendement maximum d'extraction de l'azote de 92 %, ce pilote permet de produire 16 litres de sulfate d'ammonium par m³ de lisier traité. Le sulfate d'ammonium obtenu contient 4,9 % d'azote,

totalemment sous forme ammoniacale, et des teneurs en phosphore et potassium proches de zéro, comme attendu compte tenu du procédé utilisé. L'analyse des données économiques liées aux investissements et au fonctionnement des unités mobiles de stripping est en cours.

CHAUFFER LE FUMIER DE VOLAILLE?

La pyrolyse consiste à chauffer la biomasse à haute température en absence d'oxygène. Ce traitement, plus connu pour le traitement de biomasse

végétale, comme le bois, génère deux produits : un résidu solide – le biochar – et des gaz à valoriser sous forme de chaleur ou d'électricité. Le pilote mobile testé a généré une perte de masse de 78 %, soit une production de 220 kg de biochar par tonne de fumier de volaille brut. Une part importante du phosphore et du potassium se conservent dans le biochar : de 58 % à 75 %. Leur teneur est de 5,7 % et de 9 %, ce qui représente des facteurs de concentration respectivement de 2,4 fois et de 3 fois. Cet effet concentrateur peut néanmoins s'avérer moins positif pour les métaux lourds – notamment le cuivre et le zinc. À titre indicatif, pour une exploitation type d'élevage de poulet de chair de 2200 m², la valorisation des gaz de pyrolyse et la vente de biochar permettrait d'économiser 26 423 € avec une production de chaleur pour le chauffage des poulaillers. L'économie serait de 38 561 € avec une production d'électricité pour l'autoconsommation. Un chiffrage de l'ensemble des coûts d'investissement et d'entretien/maintenance ainsi que les gains liés à la valorisation au poulailler de la chaleur résiduelle produite par cogénération avec l'électricité permettrait d'estimer un temps de retour sur l'investissement.

Mariana Moreira et Stéphane Roffi
 mariana.moreira@bretagne.chambagri.fr



Un pilote de pyrolyse développé dans le cadre du projet Fertimanure.

RITTMOM Agro-environnement



FERTIMANURE

• La vidéo explicative :



• Le projet Fertimanure a bénéficié du soutien de l'Union Européenne (Horizon 2020-862849) et mobilise 20 partenaires issus de 7 pays de l'UE, de l'Argentine et du Chili. En France sont impliqués : les Chambres d'agriculture de Bretagne, du Grand-Est et de la Somme, ainsi que RITTMO Agro-environnement.



• Site web du projet :

www.fertimanure.eu/en/



FERTIMANURE

Connaissez-vous les engrais bio-sourcés ?

Ce sont des engrais produits à partir de biomasse végétale ou animale. Le règlement européen 2019/1009 permet son homologation en une seule fois pour les 27 États membres. L'efficacité du sulfate d'ammonium bio-sourcé issu de lisier de porc a été testée en plein champ sur maïs et sur épinards. Pour une même dose d'azote total apporté, cet engrais a été aussi efficace qu'un ammonitrate 33,5 % N. De possibles freins à son utilisation

sont le ratio soufre/azote élevé de la dose à épandre et son intégration dans le calcul du plafond des 170 kg N organique par hectare de SAU (Directive Nitrates), malgré une composition 100 % minérale. La teneur élevée en phosphore et potassium du biochar de fumier de volaille laissait envisager l'utilisation possible de ce produit solide en remplacement des engrais fossiles. Les essais réalisés en serre ont montré une capacité de

remplacement de 50 % pour un apport de 200 kg de P₂O₅/ha. Néanmoins, les essais au champ n'ont pas montré d'effet significatif du biochar sur la nutrition phosphatée des cultures testées : pomme de terre, betterave, choux. Avec un prix de vente moyen de 500 €/t, son usage en formulation avec des engrais minéraux ou organiques, en substrat ou au sein de l'élevage (alimentation animale, incorporation à la litière, compostage) restent des voies à exploiter.

30 élevages conventionnels Lait du réseau Inosys breton

UNE HAUSSE DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN 2022-2023

Les résultats des suivis dans le réseau Bovin Lait Inosys en Bretagne sont en hausse de 17 000 € par exploitant. L'analyse des écarts permet d'identifier les clés d'optimisation économique d'une exploitation laitière.

Avec 671 600 litres de lait livrés sur 98 ha de SAU et 2,4 UMO totales, les fermes du réseau Lait Inosys sont plus grandes que la moyenne des exploitations bretonnes. Ces élevages ayant été choisis pour leur bonne performance économique, la moyenne de notre échantillon correspond au ¼ supérieur des centres de gestion.

L'efficacité du système de production est très bien optimisée avec un EBE avant les charges de main-d'œuvre exploitants et salariés (EBE avant MO) à 47 % du produit total ou 321 €/1 000 l de

lait vendu. En enlevant les 82 €/1 000 l d'annuités, le Disponible Travail Autofinancement (DTA) est de 239 €/1 000 l. Ce critère permet de rémunérer la main-d'œuvre salariée et exploitant, de se constituer une épargne de précaution et d'assurer une part d'autofinancement. En 2022-2023, avec 463 €/1 000 l de prix du

lait, le revenu disponible des éleveurs du réseau Inosys a augmenté en moyenne par exploitant de 17 000 €/UMO (unité de main-d'œuvre) par rapport à l'année 2021-2022.

202 €/1 000 L D'ÉCART SUR LE DTA

Au-delà de la moyenne, entre les ¼ moins et plus efficace (tri réalisé sur le DTA en % du produit total), l'EBE avant MO varie de 134 €/1 000 l et les dépenses financières de 68 €/1 000 l. Cela se traduit par 202 €/1 000 l d'écart sur le DTA entre exploitations, ce qui met

Des systèmes laitiers efficaces



La valorisation des fourrages est un point clé dans l'obtention d'un bon revenu.

en évidence des capacités différentes de résistance à la conjoncture laitière et d'embauche de main-d'œuvre face à la surcharge de travail dans les exploitations. L'écart sur l'EBE avant MO s'explique par une meilleure maîtrise de l'ensemble des charges de l'exploitation (+ 74 €) mais aussi des produits lait, viande et cultures de vente (+60 €).

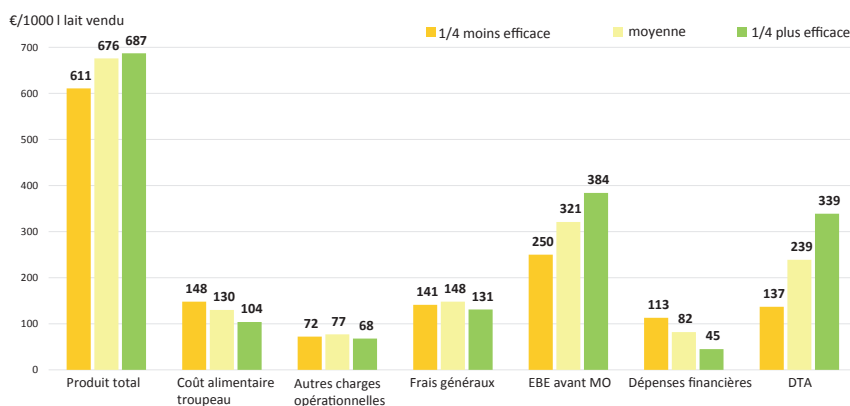
ALIMENTATION, 60 % DES ÉCARTS SUR LES CHARGES

Côté charges de l'exploitation, le coût alimentaire du troupeau avec 44 € d'écart entre les ¼ inférieur et supérieur reste le principal facteur explicatif. L'efficacité des concentrés est primordiale pour abaisser le coût alimentaire. À production laitière équivalente, les vaches des élevages les plus efficaces consomment en moyenne 85 g/l produit de concentré en moins. Produire le maximum de lait par les fourrages équilibrés à 100 g PDIE/UFL reste la meilleure voie pour gagner en efficacité économique.

REVENUS 2023 ESTIMÉS EN BAISSÉ

Le prix du lait et de la viande en 2023 s'est maintenu à un bon niveau ce qui a permis de compenser partiellement la diminution du produit des cultures de vente. L'augmentation importante du prix des intrants observée sur 2022 s'est maintenue en 2023. Les estimations réalisées pour l'exercice 2023-2024 sur les 30 élevages montrent une diminution de 21 €/1 000 l de l'EBE avant MO se traduisant par 10 000 € par UMO de revenu disponible en moins.

Tableau 1 - Du produit total au DTA en €/1 000 l (réseau Lait Inosys sans hors-sol, clôture moyenne mars 2023)



Le revenu disponible de 60 000 €/UMO en moyenne reste cependant largement supérieur à ceux observés sur la période 2014-2021.

En conclusion, les repères issus du réseau Lait Inosys montrent l'importance de travailler sur l'ensemble des produits et des charges de l'exploitation pour minimiser l'impact de la hausse des charges et profiter pleinement d'une hausse des prix! Ainsi, les élevages les plus efficaces ont mis en place un système de production cohérent et économe associé à des dépenses financières maîtrisées permettant de se dégager une rémunération satisfaisante au regard du temps passé.

Sophie Tirard

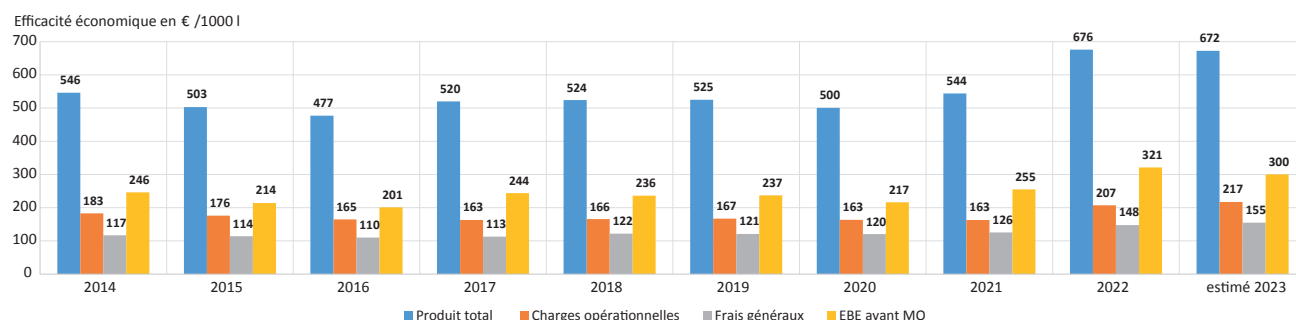
sophie.tirard@bretagne.chambagri.fr



Consulter le 8 pages Réseau Lait Inosys Bretagne « Repères techniques et économiques en élevage laitier »



Tableau 2 - Évolution de l'EBE avant MO en €/1 000 l de 2014 à 2023 (réseau Lait Inosys sans hors-sol)





Dans un groupe d'éleveurs finistériens **EN ROUTE POUR TRAIRE UNE FOIS PAR JOUR**

Le passage à la monotraite se fait dans un objectif de réduction de la charge de travail.

Des éleveurs laitiers finistériens s'engagent vers la « monotraite » dans une démarche innovante de réduction de l'astreinte de la traite.

Dans un contexte où la charge de travail devient un enjeu majeur en agriculture, un groupe d'éleveurs laitiers du Finistère a décidé d'adopter une approche novatrice en participant à un GIEE (Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental) fondée sur la monotraite. Cette initiative, qui implique une transition vers une seule traite quotidienne des vaches laitières sur tout ou partie de l'année, vise à réduire la charge de travail tout en améliorant le bien-être animal et la rentabilité des exploitations.

Le GIEE monotraite, initié par un groupe de 10 éleveurs de la région, s'inscrit ainsi

dans une démarche globale de transition vers des pratiques agricoles plus durables. En plus de chercher à améliorer la qualité de vie des éleveurs en réduisant la charge de travail quotidienne, l'approche des systèmes fourragers visera une cohérence globale à l'échelle des exploitations.

TRAIRE SEULEMENT LE MATIN

La transition vers la monotraite implique des ajustements significatifs dans les pratiques quotidiennes des éleveurs. Au lieu de deux traites par jour, les vaches laitières sont désormais traitées une seule fois, généralement le matin.

La mise en place de cette pratique s'accompagne de points de vigilance, notamment sur le niveau cellulaire du troupeau. En revanche, la monotraite permet aux éleveurs de gagner en souplesse dans leur emploi du temps et de réduire les coûts liés à l'énergie et à la main-d'œuvre. On estime à 17 % de gain de temps d'astreinte.

Bien que la mise en œuvre de la monotraite puisse représenter un défi initial pour certains éleveurs, les premiers résultats montrent des avantages significatifs à long terme. Outre les bénéfices sur la charge de travail, cette démarche renforce le lien entre les

éleveurs et leur métier, en les incitant à adopter une approche plus réfléchie et responsable de l'élevage laitier.

Pour la suite, les éleveurs participants espèrent étendre l'impact du GIEE monotraite en partageant leurs résultats et leurs bonnes pratiques avec d'autres acteurs du secteur agricole (lycée, collectivité...). Ils sont convaincus que cette initiative peut servir de modèle pour promouvoir une agriculture plus durable et résiliente, tout en répondant aux enjeux sociétaux contemporains.

Pour rappel, l'objectif principal du GIEE est de promouvoir un élevage laitier rentable et socialement responsable. Pour ce faire, les éleveurs participants s'engagent à mettre en œuvre des pratiques agricoles innovantes, à partager leurs connaissances et leurs expériences, et à collaborer avec d'autres éleveurs laitiers. Lors des journées de groupe, de nombreux échanges sont prévus avec d'autres agriculteurs non impliqués dans le GIEE.

Pierre Bescou

pierre.bescou@bretagne.chambagri.fr



À TRÉVAREZ, TRAIRE 12 FOIS PAR SEMAINE

Ce printemps à la station expérimentale de la Chambre d'agriculture de Bretagne, située à Trévarez, un essai va avoir lieu sur l'astreinte autour de la traite sur le troupeau conventionnel. Un lot de vaches sera conduit en monotraite le samedi et le dimanche. Ainsi elles seront traitées 12 fois par semaine. Un lot témoin

sera traité « classiquement », 14 fois par semaine. Les performances zootechniques des animaux seront analysées et plus particulièrement la qualité et la production laitière. L'impact sur le temps de travail et sur l'économie de l'atelier lait sera mesuré. Les résultats sont attendus pour cet automne.



La mise en œuvre de la monotraite doit s'accompagner d'une analyse de son système fourrager.



POUR EN SAVOIR PLUS

Regarder le webinaire monotraite organisé par la Chambre d'agriculture de Bretagne :





Les porcs cherchent la fraîcheur de l'auge, signe d'un stress thermique.

Climabat

L'ÉTÉ APPROCHE, COMMENT FAIRE FACE AUX COUPS DE CHALEUR ?

L'enjeu est de savoir repérer les signes de stress thermique et d'identifier les leviers d'actions pour pallier les coups de chaleur en élevage.

En période chaude, la température peut atteindre 35 °C dans les porcheries alors que la zone de confort thermique des porcs charcutiers se situe à 22-24 °C. Dans ces conditions, le système de ventilation présent dans les salles n'est plus en mesure d'extraire la chaleur, ce qui peut conduire à une hyperventilation des porcs et à une augmentation de leur fréquence cardiaque. Lorsque cet état se prolonge dans le temps, l'issue est généralement la mort.

Savoir reconnaître les premiers signes du stress thermique est donc essentiel pour mettre en place les solutions adéquates : une augmentation de la consommation d'eau, une chute rapide de la consommation alimentaire et une diminution des gains de poids, des porcs couchés de tout leur long, cherchant des zones de repos fraîches, une humidification des sols par l'eau ou les déjections, des bagarres pour l'accès aux abreuvoirs, un changement dans la

consistance des déjections, une diminution de l'activité (porcs léthargiques), une augmentation de la température corporelle, une respiration haletante, et enfin une augmentation du rythme cardiaque sont des signes qui doivent vous alerter.

LE BRASSAGE D'AIR

Créer un « courant d'air » à l'aide de la ventilation existante permet de rafraîchir les animaux par phénomène de convection, soit -1 °C par augmentation de la vitesse d'air de 0,1 m/s au-delà de 0,2 m/s.

RAFRAÎCHIR L'AIR AMBIANT PAR BRUMISATION OU COOLING

La brumisation repose sur l'atomisation de fines gouttelettes d'eau dans l'air. Ces gouttelettes absorbent rapidement les calories présentes. L'eau liquide se transforme alors en gaz sous forme de vapeur d'eau qui est ensuite éliminée par le biais de la ventilation,

refroidissant ainsi l'air ambiant. Positionné au niveau des entrées d'air d'une salle ou d'un bâtiment, le cooling consiste à faire passer l'air neuf au travers d'une structure alvéolaire en plastique ou en cellulose sur laquelle circule de l'eau. L'air extérieur chaud au contact du maillage humide va vaporiser de l'eau, ce qui le refroidit tout en augmentant son humidité relative.

Frédéric Kergourlay

frederic.kergourlay@bretagne.chambagri.fr



Climatbat

Climatbat est un outil (un logiciel web et une application mobile) qui va vous permettre d'anticiper les coups de chaleur en porc, en volaille et en bovin :

climatbat.chambres-agriculture.fr/

La meilleure énergie...

C'EST CELLE QU'ON NE CONSOMME PAS !

Cela étant dit, comment fait-on en élevage ? Nul besoin d'investir directement dans des travaux coûteux, une bonne liste et une priorisation des tâches vous permettront déjà de faire des économies.

En amont, connaître finement sa consommation énergétique est primordial. Pour cela, vous pouvez prendre en compte l'analyse de votre fournisseur d'énergie, des compteurs globaux, voire poser des compteurs sur certains équipements afin de vérifier leur fonctionnement et leur consommation. Les boîtiers modernes de régulation peuvent vous aider.

ENTRETIEN ET RÉGLAGES

De petites modifications entraînent parfois de grandes conséquences sur vos factures. Il faut alors vérifier régulièrement l'étalonnage et le positionnement des sondes, le réglage des trappes d'entrée d'air, les courroies des turbines, les injecteurs des systèmes de chauffage... Ainsi, sans aucune modification de conduite d'élevage ou d'investissement, vous pouvez déjà identifier des effets positifs. Quant à la ventilation, la maîtrise du circuit d'air constitue une partie essentielle du métier afin de ne pas sur-utiliser les ventilateurs et turbines. Par exemple, chaque entrée d'air parasite ou chaque pont ther-

mique vous fait déclencher du chauffage et de la ventilation supplémentaire. Les identifier — par des effets visuels comme la condensation, des trous, des fumigènes — et y remédier paraît donc essentiel.

QUE FAIRE ENSUITE ?

Si vous voulez poursuivre la démarche d'économie, il va sans doute falloir investir. Le remplacement par des LED permet ainsi au poste éclairage de diminuer de 50 à 60 % sa consommation. Des échangeurs

de chaleurs vous feront économiser 40 à 50 % de gaz. Testée en élevage, la dépense électrique est de 51 € sur les 15 premiers jours d'élevage pour une économie de gaz de 394 €. Il existe aujourd'hui des ventilateurs et turbines économes qui assurent une efficacité énergétique de 30 % au maximum du débit. S'il est régulé, l'efficacité peut atteindre 64 %.

Gwenn Guillou

gwenn.guillou@bretagne.chambagri.fr

Petites
modifications
et grandes
conséquences
sur vos factures



EN SAVOIR PLUS

Sur notre site
bretagne.chambagri.fr
(mes productions : élevages, volailles,
énergie)



L'énergie est le premier poste de dépenses en aviculture.



Mahaut et Niels au moment de la récolte.

Niels Klostermann et Mahaut Colas

PAYSAN-BOULANGER, POULDERGAT (FINISTÈRE)

Niels et Mahaut se sont installés sur une ferme laitière qu'ils ont transformée en atelier paysan-boulangier. Ils se concentrent aujourd'hui sur la commercialisation de la farine et du pain.

« Notre projet de maîtriser les ateliers de production du grain au pain se concrétise, après avoir finalisé l'aménagement des ateliers de stockage et de transformation du grain (trieur, moulin Astrié, four) sur la ferme laitière, reprise en 2023. Je me suis installé en entreprise individuelle après un parcours 3P et Mahaut est conjointe collaboratrice. On se partage toutes les tâches.

RETOUR SUR L'INSTALLATION

Nous avons trouvé la ferme laitière de 47 ha suite à un appel à candidatures auprès de la Safer. Cette ferme correspondait aux critères que nous recherchions. Niveau débouché, il n'y a pas de boulangerie dans le secteur ni de paysan boulanger dans les 20 km à la ronde. Les habitants nous attendent donc avec impatience! Côté infrastructure, le bâtiment récent mesure 1 000 m². C'est l'idéal pour avoir tout en un bloc, avec la meunerie à côté du fournil. Nous avons autoconstruit le four et la brosse à blé. Mahaut a appris le métier lors de sa formation à l'atelier paysan. Quant à moi, j'ai effectué un BPREA paysan meunier boulanger dans le Jura.

Niveau commercialisation, on va vendre le pain ou la farine de sarrasin, de seigle et de blé à la ferme, dans un groupement d'achat et sur les marchés de Douarnenez. L'objectif est de vendre 15 t de pain et 15 t de farine par an.

AVOIR UNE LIGNE DIRECTRICE

On savait où on allait avec Mahaut lorsqu'on s'est installés. On veut être autonomes, du grain au pain. Aujourd'hui, on accepte de ne pas pouvoir tout faire la première année. On ne s'occupe pas aussi bien des terres qu'on le voudrait. En tant que paysan-bou-

langer, il y a beaucoup d'ateliers à gérer. Il faut se concentrer sur ce qui va être économiquement rentable à moyen terme. Niveau cultures, sur les blés anciens, on a eu de la carie. Il ne faut pas baser son activité uniquement sur les blés anciens, car les rendements sont aléatoires. Je l'ai aussi appris au travers des échanges, dans le "groupe blé" de la Chambre d'agriculture de Bretagne. »

**Propos recueillis par
Colette Quatrevaux**

colette.quatrevaux@bretagne.chambagri.fr



LES 3 CONSEILS DE NIELS

- Anticiper ce qu'on va mettre en place en ayant une vision commune.
- Se concentrer sur les ateliers qui vont être rentables à moyen terme (blé moderne plutôt que blé ancien en acceptant de déléguer certains travaux des champs).
- Faire partie d'un groupe cultures pour

se rassurer auprès du collectif. Échanger régulièrement avec ses pairs.

- Prioriser les achats de matériels, matières premières, intrants... pour ne pas consommer toute l'enveloppe du prêt la première année. Raisonner les dépenses en priorisant celles dont on a vraiment besoin.

Cultures et élevage



**RÉGIS DURAND ET
BENJAMIN FREZEL**
Sérent (56)
Nouveaux projets

« Nos cochons ont enfin investi leur nouveau parcours et on a mis en service notre quai de chargement. Avec ces derniers aménagements, l'atelier porcs est véritablement fonctionnel et ergonomique. Une fois les travaux de printemps dans les champs terminés, nous lancerons des chantiers pour améliorer le tri et le stockage des céréales. Nous avons aussi prévu d'aménager un magasin plus spacieux pour nos ventes à la ferme. On ne devrait pas s'ennuyer d'ici les moissons! »

Christèle Burel

christèle.burel@bretagne.chambagri.fr

Vaches laitières



CLARA MITAILLE ET ALEXANDRE TURBAIN
Crach (56)
On attend le soleil pour les fauches

« Les vêlages de printemps sont terminés. Les inséminations ont démarré début mai avec pour les meilleures vaches des taureaux normand, viking et kiwi et Holstein néo-zélandais et pour le reste du troupeau, le taureau limousin. L'alimentation est 100 % pâturage pour l'ensemble du cheptel. Depuis le 1^{er} avril, les vaches ont des paddocks de 12 heures au fil avant et fil arrière. Nous avons beaucoup d'herbe et attendons les meilleures conditions pour faucher 12 ha. Nous sortons de l'hiver avec du stock. »

Christèle Burel

christèle.burel@bretagne.chambagri.fr

Paysans boulanger



**NIELS KLOSTERMANN
ET MAHAUT COLAS
POULDERGAT (29)**
L'ergonomie au travail

« Le pétrin à bras plongeant est arrivé! Il est spécifique aux pâtes à faible réseau de gluten. La mécanisation permet de faire face à l'augmentation de volume de production et évite de tirer sur les bras. On a atteint 70 % des volumes de pain (190 kg) qu'on souhaite commercialiser en rythme de croisière. On va communiquer davantage pour optimiser les points les ventes. Côté terres, on a semé les 4 ha de seigle de printemps. Il y a une pénurie de semence donc on a semé moins dense (150 kg/ha). »

Colette Quatrevaux

colette.quatrevaux@bretagne.chambagri.fr

fromages de chèvre



**ÉLODIE LE
VACHER**
Pommerit-Le-
Vicomte (22)

Planning chargé!

« La lactation est à son pic et la transfo, notamment en tommes, prend 6 à 7 h/j, 7 jours sur 7. Mais le temps compliqué le pâturage et impacte les volumes de lait. L'herbe manque de sucre, à tel point que je dois en apporter dans les rations. À côté de ça, j'alimente au biberon les 35 nouveaux chevreaux, 3 h/j. 18 chevrettes et 3 boucs resteront sur la ferme, les autres seront adoptés au sevrage. Les journées sont intenses! Je prendrai le temps de souffler quand les chevreaux seront partis, fin mai. »

Sarah Bascou

sarah.bascou@bretagne.chambagri.fr

Maraîchers



**SABRINA
DECAEN ET
JULIEN LE
HUCHE**
Val Couesnon (35)

Démarrage tardif

« L'activité a démarré avec 3 semaines de retard pour les semis, plantations et repiquages. Grâce à un partenariat avec un autre producteur bio, nous avons réussi à maintenir une diversité de produits sur les marchés. La saison touristique reprend doucement sur le gîte. Le réseau Un lit au pré va installer 4 tentes et compléter l'offre du camping autorisé sur la ferme. Concernant l'activité pédagogique, une classe est venue suite à une proposition du Réseau de l'Éducation à l'Environnement du Pays de Fougères. »

Soazig Perche

soazig.perche@bretagne.chambagri.fr

Sur le web

Publications, actualités, formations, accompagnement



bretagne.chambres-agriculture.fr/mes-productions/produire-en-bio/

Jean-Claude Rouxel, éleveur de porcs dans les Côtes-d'Armor

« S'ENTOURER POUR PROGRESSER »

Les services de la Chambre d'agriculture ont été des supports importants à des moments clefs de la vie d'éleveur de Jean-Claude Rouxel. Pour les 100 ans des Chambres d'agriculture, nous revenons sur le parcours d'un professionnel bien reconnu dans le milieu porcin costarmoricain.

Après un démarrage dans les Forges du Nord en passant par les voitures blindées, Jean-Claude s'est installé comme éleveur de porcs à Penguilly (22). Il est rejoint 12 ans plus tard par son épouse Chantal, alors infirmière.

« Quand j'ai démarré, je n'avais aucune connaissance et expérience en production porcine. J'avais tout à apprendre. Tout a commencé à Quintenic, le centre de formation agricole des Côtes-d'Armor, où j'ai réalisé mon stage d'installation. J'ai rapidement mis en place sur mon élevage un suivi de la Gestion Technico-Économique (GTE) avec l'appui de Gilbert Gesny, conseiller en production porcine de la Chambre. C'est lui qui m'a fait entrer dans le réseau des fermes de référence de 1985 à 1992. J'y suis entré pour apprendre car ce n'est pas en 3 mois de stage que l'on acquiert de l'expérience.

LA VIE EN GROUPE

Ce groupe comprenait une douzaine d'éleveurs issus de différents groupements. Ainsi, nous pouvions comparer les différentes techniques et les prix d'aliment. Le matin, nous visitons un élevage et l'après-midi, nous avons une thématique. Nous avons également toujours un bilan annuel de nos performances de GTTT et de GTE. Yves Mainguy, Pierre Latimier et Michel Leborgne animaient ce groupe. Nous visitons les stations expérimentales de Crécom et de Guernevez pour découvrir et échanger sur les résultats des essais. Cela m'a permis d'évoluer du point de vue technique et économique. Les échanges entre éleveurs m'ont également beaucoup apporté.

DES STATIONS À LA POINTE

C'est la Chambre d'agriculture qui a travaillé sur les essais sans mélange de bandes dans les salles d'engraissement! Les stations de Crécom et de Guernevez ont également mené des essais sur la ventilation avec les plafonds perforés et l'extraction basse. La construction de mes salles d'engraissements s'est d'ailleurs faite par rapport à ces travaux de recherche », précise Jean-Claude reconnaissant. Avant d'ajouter: « Tout comme les cases en liberté, cela a démarré à Guernevez. »

Jean-Claude appréciait aussi les articles rédigés dans « Élevage Rentabilité », la revue des éleveurs costarmoricains. Il conclut: « Savoir s'entourer, écouter les gens était important à l'époque et reste plus que jamais d'actualité. »

Propos recueillis par Claudie Guyomarch

claudie.guyomarch@bretagne.chambagri.fr



Les Chambres d'agriculture
fêtent leurs 100 ans.



Jean-Claude Rouxel, éleveur de porcs
à Penguilly (22)

LES DATES CLEFS

- 1983 : installation avec 56 truies naisseur**
- 1985 : 56 truies naisseur-engraisseur**
- 1988 : 112 truies naisseur-engraisseur**
- 1989 : 330 truies mixte engraisseur (50 % engraissement)**
- 1992 à 2008 : élevage bloqué (captage d'eau, bassin versant)**
- 1995 : installation de Chantal**
- 1995-1996 : dépeuplement-repeuplement pour raison sanitaire**
- 2002 : installation d'une station de traitement de lisier**
- 2008 : Second dépeuplement-repeuplement. 420 truies mixte-engraisseur (60 % engraissement) avec air filtré. Installation de Benoît, un des fils.**

ClimaTerra, c'est
le moment de poser
sa candidature !

Un accompagnement individualisé et gratuit pour faire face plus sereinement au changement climatique.

Jennifer Ermle, Unsplash

L'accompagnement gratuit ClimaTerra

ADAPTER VOTRE EXPLOITATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les pouvoirs publics et les acteurs du développement et de la recherche agricole s'unissent pour un projet structurant : aider massivement les exploitations agricoles à affronter le changement climatique.

Depuis plusieurs années, les aléas liés au changement climatique pèsent sur les productions agricoles. Comme ils risquent de s'intensifier, c'est dès à présent qu'il faut prendre le temps de se poser et de construire sa stratégie de résilience.

Le plan d'action ClimaTerra est un accompagnement gratuit pour rendre les exploitations agricoles plus résilientes au changement climatique tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Des actions de sensibilisation seront proposées aux agriculteurs et aux conseillers agricoles.

UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Plus concrètement, à la ferme, un accompagnement individuel est proposé pour réaliser un diagnostic de vulnérabilité au changement climatique et identifier des forces et des faiblesses : eau, bâtiments,

fourrages... Enfin, un plan d'action est co-construit. Il identifie les leviers utiles à mettre en place. Pour les agriculteurs vous pourrez bénéficier d'un accompagnement dans la mise en œuvre de votre plan d'action. Cet appui technique répondra à vos besoins et à vos questionnements pour mettre en place des leviers efficaces. À toutes les étapes de la vie de l'exploitation agricole, cette vision 360° peut être utile. 40 exploitations pourront être accompagnées dans le cadre de ce premier plan visant l'adaptation au changement climatique. Si vous souhaitez solliciter cet accompagnement gratuit, c'est une occasion à saisir rapidement. Contactez-nous au plus vite !

Laurence Ligneau

Laurence.ligneau@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS



- Laurence Ligneau : 06 11 24 39 45 ;
- Marion Hassenforder : 06 74 76 83 89 ;
- Floriane Bouard : 06 49 34 58 48.



Préserver la ressource en eau

PRÉCIEUX FORAGES !

Pas de grandes nappes souterraines en Bretagne et pourtant, une majorité d'exploitations utilise un forage comme ressource en eau. L'accès à cette ressource essentielle est soumis à plusieurs règles.

Toute création de forage fait l'objet d'une déclaration préalable soumise à l'avis des services de l'État, a minima pour l'ouvrage en lui-même, pour sa localisation et son incidence potentielle sur l'environnement. Une distinction est faite selon le volume d'eau prélevé. Pour **un volume supérieur à 1 000 m³ par an**, la déclaration de l'ouvrage, accompagnée d'un document d'incidence, est obligatoire. Elle doit être remise **AVANT TRAVAUX** à la DDTM ou DDPP selon votre régime ICPE. Pour **plus de 10 000 m³/an**, la déclaration du volume prélevé est obligatoire et doit être réalisée, en plus de celle de l'ouvrage et du document d'incidence, **AVANT TRAVAUX**. Des règles s'appliquent aussi selon la profondeur du forage. **S'il dépasse les 10 m**, la déclaration est obligatoire au titre du Code minier. Pour **plus de 50 m**, une étude

au cas par cas peut être exigée, avec une étude d'impact.

Il convient aussi de vérifier que le projet de forage ne se situe pas sur un territoire limitant ou interdisant de nouveaux prélèvements, par exemple un périmètre de protection de captages pour l'eau potable, des territoires concernés par un plafonnement des prélèvements d'avril à octobre ou interdisant les prélèvements autres que pour l'eau potable, dans une zone humide ou à proximité immédiate d'un cours d'eau, ou encore en zone proche du littoral où le risque d'intrusion saline peut également être pris en compte.

Des distances sont à respecter – 35 mètres dans la plupart des cas – selon les tiers ou les pratiques à proximité, et le forage doit être protégé. Enfin, des règles spécifiques

peuvent s'appliquer selon les départements. Il est donc préférable de faire appel à un bureau d'études ou une entreprise spécialisée.

NE PAS NÉGLIGER L'ENTRETIEN

Si les éléments servants au pompage sont régulièrement entretenus, il ne faut pas oublier l'ouvrage lui-même. Certaines pertes de débits peuvent être liées à un colmatage, et plutôt que de faire un nouveau forage, des techniques d'entretien peuvent résoudre le problème.

L'installation de cuves tampons équivalentes à 1 ou 2 journées de consommation peut également limiter les à-coups et maintenir un débit suffisant.

Charles David

Charles.david@bretagne.chambagri.fr



À chaque forage : sa déclaration, sa distance à respecter, ses règles de prélèvement...

CA 67

LE CHIFFRE

53 000

ouvrages souterrains recensés
en Bretagne,
tous usages confondus



POUR ALLER PLUS LOIN

Les démarches pour un forage
sur le site du Sigés Bretagne :

<https://sigesbre.brgm.fr>

Éric Leray, agriculteur
à Baulon (35)

LA HOUE ROTATIVE POUR RÉDUIRE LES HERBICIDES

« Je commence mon désherbage par un passage à l'aveugle. Pour moi c'est le passage le moins risqué, on intervient avant que le maïs ne sorte. En plus on a un bon débit de chantier: on roule à 20 km/h. Il faut vérifier que le germe n'est pas trop près de la surface pour ne pas l'abîmer. J'interviens quand les mauvaises herbes sont au stade filament, quelques jours après le semis. »

UNE STRATÉGIE MIXTE POUR LE MAÏS

« Ensuite, je fais un chimique à 5/6 feuilles du maïs. Il faut faire attention aux parcelles avec vivaces et graminées estivales. Pour celles-ci je préfère commencer par un chimique et finir par un binage. »

Dans le groupe Écophyto 30000 dont fait



partie Éric, certains agriculteurs ont misé sur un désherbage chimique à ¾ feuilles du maïs, puis un binage avant fermeture des rangs. Ils ont aussi réduit l'usage des herbicides de 20 % environ.

Pour Éric, 3 leviers sont essentiels pour réussir son désherbage mécanique: « faire des faux-semis », « semer à 5 cm de profondeur », « choisir une parcelle sans pression graminées estivales ou vivaces »

Fanny Donet

fanny.donet@bretagne.chambagri.fr



EN VIDÉO

Comme Éric, Julien Collin, du groupe Dephy de Montfort-sur-Meu, met en place une stratégie de désherbage mixte sur le maïs :



Une journée pour échanger

COMMENT ACCOMPAGNER LA BIODIVERSITÉ

Quoi de mieux pour célébrer l'arrivée du printemps qu'une journée d'échange sur la biodiversité, organisée le 21 mars à Loudéac par la Chambre d'agriculture et Agrobio35. Construite à partir des travaux menés par les agriculteurs au sein de groupes animés par différents réseaux*, cette journée régionale a réuni une soixantaine de personnes de tous horizons: agriculteurs, conseillers, techniciens, gestionnaires de bassin-versant, naturalistes, institutionnels... L'objectif était de faire connaître les groupes fédérés autour de projets sur la biodiversité et de partager les méthodes et les outils d'accompagnement sur ce sujet.

En milieu agricole, la biodiversité peut revêtir des thèmes et approches variés, mis à l'honneur à travers dix retours d'expérience de groupes dont voici quelques

exemples: « l'agroforesterie intra-parcellaire » par le groupe Res'agri56, « valoriser les végétations semi-naturelles » par l'élevage par le groupe AEP Civam29 et Cedapa, « cultiver des céréales bio panifiables » par le groupe Res'Agri29, « intérêt des plantes de services en maraîchage » par le groupe Dephy Agrobio35, « comprendre la biodiversité de sa ferme » par le groupe Fabulous Farmers animé avec l'appui de la Chambre d'agriculture de Bretagne.

Lise Ponchant et Sylvie Guiet

lise.ponchant@bretagne.chambagri.fr

* Chambre d'agriculture, Agrobio35, réseau CIVAM, associations Res'Agri, réseau Trame, Bassin-Versant de l'Elorn.

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



COLLECTIFS- AGROECOLOGIE.FR

Retrouvez les travaux des groupes à la rubrique fiches techniques « Accompagner la Biodiversité »

collectifs-agroecologie.fr/
regions/bretagne/



VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER
L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

Rejoignez-nous !



Nous recrutons
des hommes et des femmes
Conseillers, Chargés d'études,
Chargés de mission en agronomie,
élevage, entreprise installation...
et aussi des fonctions ressources

Ici
nous cultivons
plus d'un métier !



recrutement@bretagne.chambagri.fr

bretagne.chambres-agriculture.fr
rubrique nous rejoindre

Mon#Métier Ma#Passion



Forum des
CIRCUITS-COURTS

MARDI 11 JUIN 2024 / PLÉRIIN

maison de l'agriculture 10H30 À 16H30

- # 25 FOURNISSEURS & PRESTATAIRES / 2 CONFÉRENCES
- # 3 VISITES DE FERMES / 7 WEBINAIRES

POUR ALLER + LOIN

12-13 JUIN WEBCONFÉRENCES

En ligne



Restauration
sur place
(foodtruck)



GRATUIT
INFOS ET INSCRIPTION
www.bretagne.chambres-agriculture.fr
circuits-courts@bretagne.chambagri.fr
02.96.79.22.25

avec le soutien financier de :



ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



Guillaume Bahier
Conseiller production
viande bovine

guillaume.bahier@
bretagne.chambagri.fr Dossier



Pierre Bescou
Conseiller et chargé d'études
production laitière

pierre.bescou@
bretagne.chambagri.fr page
24



Roger Hérisset
Rédacteur en chef
Chargé de mission
de diffusion et transfert
le-mag@
bretagne.chambagri.fr



Anne Briend
Conseillère et chargée d'études
en production laitière

anne.briend@
bretagne.chambagri.fr Dossier



Olivier Carvin
Chargé de mission
économie-emploi

olivier.carvin@
bretagne.chambagri.fr page
10



Caroline Cocoual
Chargée d'études systèmes
de culture innovants et bio

caroline.cocoual
@bretagne.chambagri.fr Dossier



Charles David
Chargé de mission
eau et littoral

charles.david@
bretagne.chambagri.fr page
32



Fanny Donet
Conseillère en protection
des cultures et biodiversité

fanny.donet@
bretagne.chambagri.fr page
33



Vianney Estorgues
Conseiller cultures
légumières

vianney.estorgues@
bretagne.chambagri.fr page
18



Nabila Gain
Conseillère relations
humaines

nabila.gain@
bretagne.chambagri.fr page
6



Isabelle Gore-Chapel
Chargée de mission
territoires

isabelle.gorechapel@
bretagne.chambagri.fr page
5



Françoise Guillois
Chargée d'études et conseil
fourrages - bovins lait

francoise.guillois@
bretagne.chambagri.fr page
17



Gwenn Guillou
Chargée d'études en
production volailles

gwenn.guilou@
bretagne.chambagri.fr page
27



Claudie Guyomarc'h
Station expérimentale
de Crécom

claudie.guyomarc'h@
bretagne.chambagri.fr page
4



Véronique Hamon
Juriste

veronique.hamon@
bretagne.chambagri.fr page
7



Frédéric Kergourlay
Chargé d'études et de
conseil bâtiment énergie porc

frederic.kergourlay@
bretagne.chambagri.fr page
26



Valérie Lavorel
Conseillère Transmission

valerie.lavorel@
bretagne.chambagri.fr page
6



Erwan Le Naour
Conseiller entreprise
installation

erwan.lenaour@
bretagne.chambagri.fr page
7



Laurence Ligneau
Chargée de mission
climat-carbone

laurence.ligneau@
bretagne.chambagri.fr page
31



Mariana Moreira
Chargée d'études gestion
des sols et fertilisation

mariana.moreira@
bretagne.chambagri.fr page
22



Soazig Perche
Conseillère en agriculture
biologique

soazig.perche@
bretagne.chambagri.fr Dossier



Lise Ponchant
Animatrice Ecophyto

lise.ponchant@
bretagne.chambagri.fr page
33



Colette Quatrevaux
Conseillère en agriculture
biologique

colette.quatrevaux@
bretagne.chambagri.fr page
28



Romain Rétif
Conseiller
production laitière

romain.retif@
bretagne.chambagri.fr Dossier



Sophie Tirard
Chargée d'études
systèmes bovin lait

sophie.tirard@
bretagne.chambagri.fr page
22



Myriam Van Rhijn
Animatrice commerciale

myriam.vanrhijn@
bretagne.chambagri.fr page
8

RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 21 JUIN pour le prochain numéro du mag !

INNOV' ACTION



DU 18 AU 20

JUIN

2024

12 FERMES OUVERTES

EN BRETAGNE



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE



@ChambagriBzh

CONSULTEZ
LE PROGRAMME



bretagne.chambres-agriculture.fr